

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 6 novembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Philippe MEYER ayant donné pouvoir à Madame Chantal JEANPERT, Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF
- Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET
- Absent(s) : Monsieur Olivier BITZ
- Rapporteur : Madame Catherine GREIGERT

N° CP/2017/452 - 70000 - Aménagement du territoire
Proposition d'avis du Département sur le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté de la Commune de BALDENHEIM

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- émet un avis favorable aux orientations du projet de Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté de Baldenheim qui s'inscrivent, pour l'ensemble, en cohérence avec les enjeux du Département ;
- Concernant les déplacements et réseau routier départemental, la Commission Permanente :
 - a) renouvelle à la commune de Baldenheim ses recommandations en matière de sécurité des accès sur les routes départementales hors agglomération et demande que, dans le règlement du PLU :
 - l'article 3 du secteur Aa soit réglementé en précisant que « la desserte des éventuelles constructions autorisées sera assurée par un carrefour d'accès unique depuis la voirie départementale » et que « l'implantation et les caractéristiques de cet accès devront tenir compte de la sécurité des usagers de la voie publique et des utilisateurs de l'accès (visibilité et débouchés notamment) » ;
 - les articles « Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques » des zones concernées soient modifiés pour porter le recul à 15 mètres par rapport à l'axe des routes départementales hors agglomération.
 - b) rappelle à la commune que, concernant l'entrée sud par la RD605 ayant déjà fait l'objet d'une sécurisation d'accès, les nouvelles implantations nécessitant une création d'accès devront intégrer une analyse de l'accessibilité en tenant compte des reculs de visibilité (soit 200 m de part et d'autre) et que les prescriptions d'accompagnement paysager ne devront pas impacter

les emprises départementales (par un recul minimum de 2,50 m par rapport au bord de la chaussée).

c) renouvelle à la commune ses recommandations en matière de sécurisation des échanges aux carrefours concernés par les zones d'extension prévues :

- au débouché principal de la zone IIAU (prévu via rue Georges Jacky) dans un virage sur la RD209 ;

- au débouché de la voie de bouclage de l'ensemble des zones dans un virage sur la RD605.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171106-lmc1113004-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 10/11/17